

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00379
Numéro SIREN : 432 635 324
Nom ou dénomination : ESPACE 72

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 2812

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2812

Déposant :

Nom/dénomination : ESPACE 72

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 432 635 324

N° gestion : 2000 B 00379

ASSEMBLEE GENERALE

19 juin 2019 – 15h00

Au siège de l'entreprise – 43 rue Paul ligneul Le Mans

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

ÉTAIENT PRESENTS

Hervé	ARNOULD	Représentant de l'associé unique ETIC'ASSO
Pascal	GAHERY	Directeur ESPACE 72
Claudie Hubert Stéphane Jacqueline	BERGEAL CELLE JUDAIS STREE	} Membres ETIC'ASSO

ÉTAIENT EXCUSES

Albert Jean Gérard	FEURPRIER MAINGARD GALLIENNE	} Excusé
Didier Bertrand	ROUILLARD JEGO	

ÉTAIENT INVITES ET PRESENTS

Patricia Sophie	CORTES QUAGGIO
----------------------------	---------------------------

ÉTAIENT INVITES ET PRESENTS

Christian Patricia Damien	VERGNE JACQUOT COURET THIEFFRY	Président Montjoie
--	---	--------------------

Membres d'ETIC'ASSO et dirigeant de l'Entreprise à responsabilité limitée **ESPACE 72** se sont réunis en assemblée ordinaire et au siège social, sur convocation faite par le gérant le **05 JUIN 2020**

M. Hervé ARNOULD, gérant de la société unipersonnelle, représentant légal de l'associé unique ouvre la séance à 15 heures 00.

Il remercie les membres présents, et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019,
- Rapport d'activité
- Rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 et quitus de la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

A

PPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 JUIN 2019

H. Arnould demande aux administrateurs de faire part de leurs souhaits d'amendements éventuels.

Aucune remarque formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

R

APPORT D'ACTIVITE

M. Gahéry, directeur d'Espace 72, présente le rapport d'activité.

▪ **Activités d'ESPACE 72 :**

- Services associés : nettoyage de bureaux, commerces, résidences...
- Nettoyage de vitres
- Enlèvements des encombrants
- Lavage automobile et préparation esthétique

▪ **Projet stratégique 2018-2022 :**

Un projet stratégique qui s'articule autour de 3 axes :

1. Développer le concept d'entreprise école -> accent mis sur la mission pédagogique de la structure, situation d'apprentissage avec instauration du statut de salarié-apprenant,
2. Réaffirmer la mission d'utilité sociale de l'entreprise,
3. Garantir la pérennité économique de l'entreprise.

▪ **Données socio-économiques 2019 :**

- 67 % de taux d'emploi et de formation
- 113 clients
- Un chiffre d'affaires au 31.12.19 de 1 402 K€
- 70 salariés pour 49.12 ETP dont 39 salariés apprenants, sous insertion CDDI, pour 34.5 ETP

ESPACE 72 – Procès verbal A.G. du 19 juin 2020 - P. 2 / 7

▪ **Faits marquants de l'année 2019 :**

- Licenciement du responsable d'exploitation en poste depuis plus de 20 ans,
- Départ de la comptable en poste depuis de nombreuses années,
- Perte d'un marché d'enlèvements d'encombrants -> la structure était dépendante d'un seul donneur d'ordre [Le Mans Métropole Habitat] et qui représentait 120% de la marge annuelle depuis 4 années.

▪ **Volet stratégique et pédagogique**

Objectif : Mettre la formation au cœur de l'organisation.

⇒ Deux actions co-financées par l'Etat, la région et Espace :

1. Réalisation d'un audit interne dans l'idée de labelliser Espace 72 structure AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).
2. Accompagnement INHNI (organisme de formation en hygiène, propreté et environnement) du responsable qualité et formation pour la dispense de formations internes.

Espace a intégré un comité régional sur l'AFEST

⇒ Renforcement important de la formation externe à la fois des salariés en insertion et des permanents : 24 actions, 52 bénéficiaires, 113 K€ d'investis

S. Quaggio pose la question de savoir pourquoi PROMODEVE, service de formation de l'association Etic'Asso, n'a pas été sollicité.

Il est répondu que le choix a été fait de formations internes avec un savoir-faire sur la propreté.

▪ **Volet Ressources humaines**

70 collaborateurs pour 49.32 ETP :

A la veille de passer à 50 ETP, le directeur d'Espace 72 appelle à être vigilant quant à la structure juridique d'Espace 72 à venir, et peut-être réfléchir à une éventuelle scission des activités.

2020 -> les ETP ont baissé, effet collatéral du Covid. Projection à faire au 31/12 pour une vision au plus juste.

67 % de retour à l'emploi sur 2019.

▪ **Volet communication :**

Travail sur la communication à mener :

Message à porter : « la propreté ce n'est pas du ménage mais de l'hygiène »,
Mettre en avant le professionnalisme du secteur de la propreté.

Espace commence à être connue et reconnue comme une école et non pas seulement comme une structure d'insertion.

Espace va entrer dans le comité des structures de propreté.

▪ **Volet économique :**

Travaux exceptionnels (davantage margés) :

Perte des encombrants de Le Mans Métropole Habitat.

Perte de 252 989 € compensée pour partie par de l'entretien courant, avec un CA plus linéaire, et pour partie par le développement de nouvelles activités

Prestations automobiles -> Nouveau marché Renault, qui a permis de développer l'activité après un départ difficile.

Augmentation des marchés d'entretien courant avec de nouveaux clients.

Axes de progrès :

- Meilleure gestion de la politique d'achat pour éviter un stock important en fin d'année,
- Meilleure gestion de la facturation pour éviter des décalages dans les paiements,
- Contrôle de gestion à mettre en place.

▪ **Volet financier :**

Produits d'exploitation :

CA de 1402 K€

Subvention d'exploitation : légère augmentation due aux aides aux postes, 3.89 ETP supplémentaires ont été créés + subvention sur le financement de l'audit interne.

Charges d'exploitation :

Variation des stocks : - 10 696 €.

Masse salariale : augmentation des postes en insertion et ouverture d'un poste RH.

Dotations aux amortissements : investissements -> achat de véhicules préféré à la location.

Résultat d'exploitation à l'identique par rapport à 2018

Impôt sur bénéfice : augmentation sensible

Excédent 2019 : 61 412 €.

Le directeur conclut son rapport en remerciant son équipe d'avoir surmonté le challenge de la perte de compétence technique liée aux départs du responsable d'exploitation et de la comptable, ainsi que de la perte du donneur d'ordre principal. Ce challenge réussi est de bonne augure pour le projet stratégique d'Espace72.

PERSPECTIVES 2020

- Arrivée d'un responsable d'exploitation,
- Stratégie de relance de l'apprentissage : après une période d'immersion durant l'été 2020, Espace72 accueillera un apprenti de la Licence au Master,
- Reprise du travail sur le projet stratégique (AFEST),
- Dispense de la formation interne,
- Espace72 : candidat à la labellisation RSEi,
- Projet de changement de locaux (Zone Nord) pour une meilleure qualité de vie au travail.
-> Mettre au travail une synergie avec l'association Etic'Asso, notamment sur une éventuelle mutualisation des locaux.

ESPACE 72 – Procès verbal A.G. du 19 juin 2020 - P. 4 / 7

▪ **Impact de la crise sanitaire – Covid / 2020 :**

Bilan sanitaire : aucun malade à déplorer.

Impact financier qui serait faible du fait des aides octroyées :

Aides / chômage technique partiel,

Aide aux postes, constituée d'un FDI de consolidation (Fonds départemental d'insertion) qui viendrait effacer la perte d'exploitation.

RÉSOLUTIONS

Il est fait lecture des textes de résolutions, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il est fait ensuite lecture du rapport du commissaire aux comptes :

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Bonne structure financière de l'entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Le, soussigné, M. Hervé ARNOULD, représentant légal de l'Association ETIC'ASSO, déclarée à la Préfecture de la Sarthe sous le numéro 5361, le 10 juillet 1984, associé unique de la société ESPACE 72, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 10.000 €,

1 A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le gérant non associé de la société ESPACE 72, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé. Les documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Monsieur Hervé ARNOULD, représentant légal de l'associé unique, a pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

2 A FAIT LECTURE DES DECISIONS SUIVANTES PRISES PAR LE GÉRANT :

- 2.1 Approbation du procès-verbal du 12 juin 2019**
- 2.2 Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus de la gérance**
- 2.3 Absence de charges non déductibles fiscalement**
- 2.4 Affectation du résultat de l'exercice**
- 2.5 Distribution des dividendes**
- 2.6 Absence de conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966**
- 2.7 Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**
- 2.8 Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes**

3 DECISIONS

- 3.1** L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir eu connaissance du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport de gestion.

L'Associé unique a constaté qu'aucune dépense visée à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été constatée au cours de l'exercice clos au 31/12/2019.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2019.

ESPACE 72 – Procès verbal A.G. du 19 juin 2020 - P. 6 / 7



3.2 L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter les bénéfices de l'exercice de la manière suivante :

⇒ Bénéfice de l'exercice	=	61 412 €
⇒ A la réserve légale	=	Néant
⇒ Solde	=	61 412 €
⇒ Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur		Néant
⇒ Pour former un bénéfice distribuable de		61 412 €
⇒ A titre de dividende		20 000 €

soit 20 € par part

⇒ Le solde en totalité au compte « autres réserves » soit 41 412 €

L'associé unique constate que le dividende net par part est de 20 €.

3.3 En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il a été procédé à la distribution des dividendes suivants :

	2019	2018	2017	2016	2015
Dividende - Total	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €

3.4 L'associé unique, après avoir eu connaissance du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice 2019.

3.5 L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant formulée, la séance est levée à 16h00.



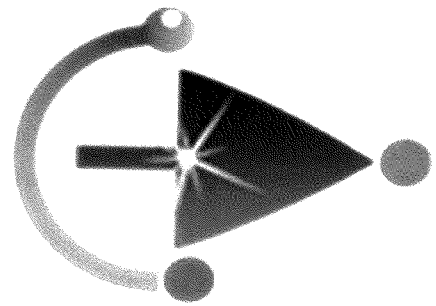
Certifié conforme

Hervé ARNOULD
Représentant légal de l'associé unique

ESPACE 72 – Procès verbal A.G. du 19 juin 2020 - P. 7 / 7

espace72

Donne du sens à la propreté



M. M. M. M. M.

Bilan 2019 & Plan d'actions 2020

(sur le volet social, économique, administration, communication et développement)

Rappel du Projet Stratégique 2018 - 2022 :

Objectif stratégique : faciliter l'insertion professionnelle et durable d'un public en difficulté au profit d'Entreprises locales de Propreté ou d'Aide à la Personne

Objectifs opérationnels :

- Développer et mettre en place la mission pédagogique de la structure autour d'un concept d'Entreprise- Ecole.
- Réaffirmer sa mission d'utilité sociale et sociétale auprès des acteurs locaux pour conclure des marchés dans une forme partenariale différente et durable.
- Garantir la pérennité économique de l'entreprise, notamment par le renforcement de la satisfaction des clients et en créant les conditions optimales pour une meilleure productivité des salariés-apprenants

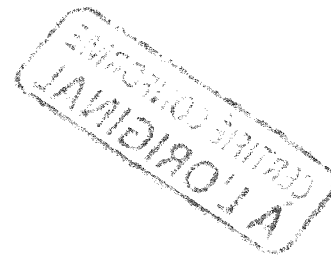


Préambule

L'année 2019 aura été une année de grands changements sociaux et économiques. Elle aura été particulièrement éprouvante physiquement (et parfois mentalement) en l'absence d'un Responsable d'Exploitation. Nous avons su – ensemble - faire face à tous les défis posés.

Notre équipe a montré toute sa force collective avec un état d'esprit formidablement solidaire. Tout cela est de très bonne augure pour le projet d'Espace72.

Merci à toutes et tous.



Evolutions réglementaires et organisationnelles

1) Réglementaire

- Pacte d'Ambition IAE (liste d'évolutions non exhaustive) :
 - o Disparition des Comités Départementaux d'IAE (CDIAE)
 - o Autonomie des recruteurs : naissance d'un principe de simplification des recrutements des publics IAE. En effet, dès lors que les personnes répondront aux critères administratifs posés, l'agrément (ou la validation) de Pôle Emploi ne sera plus nécessaire. Création des CDDI Seniors : pour permettre l'accompagnement de personnes Seniors vers l'ouverture de droits à la retraite, il sera rendu possible d'accéder à ce dispositif sans limite de temps (contre 24 à 60 mois aujourd'hui).
 - o Naissance du Contrat Pro Inclusif : en vue de faciliter l'accès à la certification et/ou la qualification des publics IAE, le contrat pro inclusif sera un contrat de travail incluant une formation en alternance.

La mise en œuvre de ces différentes mesures se fera au fil de l'eau (échéances non définies).

Nota bene – évolution territoriale : Pour envisager un déploiement sur l'Orne, il nous faut obtenir le sésame d'un agrément ornais. La demande est en cours.

- Réforme de la Formation Professionnelle : Notre projet social et économique est centré sur la formation. La réforme définit pour principe de soutenir les Entreprises de moins de 50 ETP. Au-delà, les entreprises financent sur fonds propres. Espace72 se rapproche très fortement de ce seuil. Le risque : perdre l'accès aux fonds mutualisés garant du portage économique du projet Espace72. Espace72 va devoir muter pour ne pas dépasser le seuil de 50 ETP

2) Ressources Humaines

- Didier rejoint l'équipe d'Espace72 en tant que Responsable d'Exploitation
- Virginie et Gilles vont pouvoir œuvrer dans les fonctions et missions qui leurs ont été confiées initialement

2

1- Objectifs sociaux d'Espace72

Responsables : Dir, RRH et RQF

Objectifs Stratégiques :

- Permettre à des hommes et des femmes qui s'étaient durablement éloignés de l'emploi d'en retrouver le chemin.
- Mettre au cœur de cette stratégie la montée en compétences comportementales et techniques.

Déclinaisons Opérationnelles :

- Définir une organisation productive apprenante
- Articuler formation/emploi/accompagnement pour objectiver les progressions individuelles
- Construire des relations durables avec les entreprises locales potentiellement recruteuses
- Sécuriser les emplois au travers d'un suivi post positionnement

1-1 Objectifs et réalisés 2019

Objectifs 2019 : 60 % de Sorties Dynamiques **dont 40 %** d'Emplois durables
ETPi : 33 ETPi jusqu'en Septembre puis **1.5** ETPi supplémentaire

Résultats atteints :

Nombre de personnes recrutées : **56**

Nombre de personnes sorties : **15**

ETPi : **33.83**

Sorties Dynamiques : **73.33 %**

dont Emplois Durables : **47 %** (7 personnes)

Parallèlement, au 31 Décembre, **16 personnes** sont positionnées sur des formations de branche (MCCP et CQP)

Difficultés objectivées :

- Recruter : prescriptions faibles en quantité et non adéquation avec nos attentes – traitements longs avec beaucoup de refus des candidatures spontanées – pas ou peu de prescriptions des SIAE
- Mettre en place des parcours initiés : pas ou peu rendu possible sur 2019 avec l'absence de REX
- Suivre les évolutions des salariés sur leurs postes de travail (attitudes & comportements) : pas ou peu rendu possible sur 2019 avec l'absence de REX

- Démarcher les Entreprises : pas ou peu rendu possible sur 2019 avec l'absence de REX

Réussites objectives :

- Intégration réussie de la RRH
- Maintien d'une relation fonctionnelle avec Pôle Emploi
- Développement d'un réseau de partenaires orienteurs
- Développement d'un réseau de partenaires sociaux
- Mise en place de nombreuses formations nécessaires pour les salariés apprenant (MCCP)
- Réalisation de quelques beaux parcours d'insertion professionnelle
- Validation (et soutien) de l'Etat, de la Région et de l'OPCO du projet d'Entreprise Ecole d'Espace72
- Dessein d'une collaboration renforcée avec l'INHNI

1-2 Plan d'actions 2020

Objectifs 2020 (demande de la Direccte) : 80 % de Sorties Dynamiques dont **40 %** d'Emplois durables – ETPi : **34.5** ETPi + **5.5** demandés en sus et validés

1- Définir la stratégie d'accompagnement vers l'emploi d'Espace72

Responsables : Dir et RRH

Echéance : 2020

- Réfléchir sur l'articulation du processus Emploi/Formation/Accompagnement des salariés apprenants avec l'ensemble des acteurs internes et des acteurs externes (Structures médico-sociales, Organismes de formation, Employeurs futurs, etc.)
- Définir cette orchestration interne/externe en déployant la mission de chacun dans la temporalité de la durée du contrat du salarié apprenant (RRH)
- Donner en lisibilité un parcours type d'un salarié apprenant (de son recrutement jusqu'à son installation/maintien dans l'emploi d'une entreprise locale) en modélisant ledit processus sous la forme d'un synoptique (ex. échelle du temps et qui fait quoi et quand), d'un Livret d'Accueil et d'Accompagnement (Dir - RRH & Studio blackjaune).

2- Structurer notre fonction Accompagnement collectif (objectifs à court terme)

Responsables : RQF & RRH

Echéance : 2020

- Organiser et animer des temps de travail autour de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (départs ou absences (formation int&ext/immersion/emploi/etc.) – arrivées tuilées) – (RRH et RQF et REX)

- Consolider un réseau d'orienteurs et de prescripteurs (RRH)
- Réfléchir, découvrir et mettre en œuvre un processus de recrutement plus fiable :
 - Obtenir des renseignements sur le parcours du candidat (RRH)
 - Faire faire des tests comportementaux (base Anne So ou autres) (RRH)
 - Faire faire des tests techniques et/ou un bilan de positionnement (RQF)
- Effectuer un diagnostic de la situation de chaque personne en s'appuyant sur les ressources internes (REX et RQF) et externes (Conseillers, Référents, Employeurs, etc.) pour définir un parcours initié et individualisé (RRH et RQF – REX)
- Garantir le parcours type du Salarié Apprenant (la RRH en est garante) :
 - GPEC : Assistante Direction (AD) – RRH – REX - RQF
 - Recensement candidats (SPE – SIAE – Réseau Salariés Espace72) : RRH
 - Recrutements : REX et RRH & RQF
 - Renouvellements : REX - RQF - RRH
 - Formations internes chez Espace72 : RQF
 - Evaluations internes (comportements et compétences) : RRH & RQF
 - Formations en Situation de Travail : RQF - REX et Tuteurs Exploitants
 - Evaluations en situation de travail : RQF et Tuteurs Exploitants
 - Formations externes : RRH
 - Immersions en Entreprises : RRH
 - Evaluation des immersions : RRH
 - Sanctions disciplinaires (1^{er} temps) : REX (si pb exploitation) – RRH (si pb attitude ou comportement)
 - Sanctions disciplinaires (2nd temps) : Dir
- Inventorier les difficultés récurrentes de notre public durant leur parcours chez Espace72 (Langue, garde d'enfants, mobilité, finance, logement, etc.) et définir des partenariats structurés avec les acteurs locaux ressources (RRH)
- Programmer des réunions de suivi des parcours des salariés apprenant dans ses dimensions Emploi/Formation/Accompagnement (Animation assurée par la RRH avec RQF – REX – CE - Tuteurs) : voir forme et échéances
- Construire des partenariats avec les Entreprises locales de Propreté et les Structures d'Aide à la Personne allant jusqu'à une mission d'accompagnement dans l'emploi (RRH)

3- Débuter la dispense de la formation en interne :

Responsable : RQF et RRH

Echéance : 2020

Pour faciliter la mission des Exploitants, il faut débiter (dès que possible) la formation en deux temps :

- Temps 1 : face à face dans le cadre du CDDI
- Temps 2 : préparation au CQP dans le cadre du Contrat Pro Inclusif

1) Formation en face à face

- Aménager le plateau technique et recenser les besoins matériels, produits et techniques nécessaires (Dir & RQF)
- Réaliser des bilans de positionnement et établir des Plans Individuels de Formations (PIF) éligibles aux fonds du PIC IAE (RQF – RRH – AD)
- Former (Cycles 1 et 2) et évaluer chaque salarié apprenant individuellement et/ou collectivement (RQF)

2) Préparation au CQP

- Formaliser avec l'INHNI (ou autre) la mission pédagogique qu'ils nous confient en externalisation tout en la définissant dans son contenu et sa méthode
- Agréer/habiller le RQF et la RRH comme formateurs externes INHNI (ou autre)
- Etablir des Plans Individuels de Formations (PIF) dans le schéma INHNI
- Dispenser la formation afin de préparer nos salariés apprenant au passage devant un jury de l'Organisme Certificateur

4- Mettre en place l'Action de Formation en Situation de Travail (AFEST)

Responsables : Comité de Pilotage & Dir - RQF - RRH - Doctorant

Echéance : à partir de Février 2020

- Obtenir le financement (Etat/Région/OPCO) pour poursuivre l'accompagnement méthodologique de notre action d'innovation pédagogique par :
 - o C-Campus : définition d'outils AFEST adaptés à un public d'origine étrangère et ne maîtrisant pas ou peu la langue française
 - o INHNI : former les Exploitants (Responsable d'Exploitation – 4 Chef/fes d'équipe – 7 tuteurs) à avoir la bonne posture lors des temps de réflexivité et/ou d'évaluation mais aussi à savoir utiliser les outils
- Organiser un 1^{er} Comité de pilotage (avec Laurent Duclos de la DGEFP) pour définir les objectifs, les échéances, les actions à conduire et les résultats à observer
- Harmoniser tous les process de nettoyage en interne
- Créer les outils pédagogiques
- Peser chaque marché (critères à définir) pour les qualifier et les mettre en relation avec les 3 cycles de formation
- Former et accompagner les Tuteurs dans la gestion des temps de réflexivité et d'évaluation (posture et efficacité des outils)
- Expérimenter l'AFEST en fin d'année en évaluant la technicité et les attitudes comportementales des salariés apprenants sur des mises en situation concrètes (Tuteurs & RQF)
- Adapter les plannings des salariés apprenant dans un positionnement sur des marchés adaptés à leurs capacités et compétences réellement acquises (RQF - REX - RRH)
- Faire certifier les acquisitions et savoirs par la validation de l'AS2 en fin de Cycle 2 par l'INHNI (RQF)
- Modéliser l'organisation pour pouvoir l'essaimer

Prospective : être en capacité d'accompagner les Entreprises de Propreté locales à la mise en place de leur propre AFEST, mission conduite en sous-traitance de l'INHNI

6

2- Objectifs économiques d'Espace72

Responsables : Directeur & Responsable d'Exploitation

Objectifs Stratégiques :

- Construire des relations durables avec nos clients au travers d'une recherche de satisfaction continue
- Sécuriser notre modèle économique

Déclinaisons Opérationnelles :

- Objectiver le champ de compétences des collaborateurs
- Clarifier l'organisation par une approche compétences
- Optimiser la gestion des interventions des équipes
- Construire une relation de proximité avec nos clients
- Mettre en place une démarche continue de satisfaction grâce à une présence renforcée et à des contrôles périodiques
- Prendre en mains et gérer l'exploitation avec le logiciel Pégase
- Sortir et suivre les marges brutes de chaque marché
- Faire que chaque marché devienne rentable après étude avec les CE (organisation/mécanisation/etc.)
- Mettre en œuvre une gestion optimisée des consommations de produits et de la maintenance du matériel
- Développer notre Chiffre d'Affaires en
 - o Respectant une stratégie commerciale définie communément (non au CA, oui à la marge)
 - o Présentant notre offre technique maîtrisée
 - o Prospectant auprès de réseaux définis explicitement (valeurs, partenaires, etc.)

Notre travail se voit essentiellement quand il est mal fait. Nous devons communiquer sur toutes les actions conduites qui apportent une plus-value. La plupart du temps, ces actions ne se voient pas ou ne se savent pas si nous n'interpellons pas nos clients.

2-1 Objectifs et réalisés 2019

Résultats atteints :

Marchés d'Entretien : **899 K€** (contre 828 366 €)

Travaux Exceptionnels : **390 K€** (contre 433 000 €)

Dont **285 K€** LMMH (contre 335 K€/an)

Dont **8 K€** MFC (contre 38 K€)

Secteur Automobiles : **115 K€** (contre 77 576 €)

Chiffre d'Affaires Global : **1 401 638 €** contre 1 338 942 € pour 2019

7

Difficultés objectivées :

- Absence de Responsable d'Exploitation depuis Mars 2019
- Perte du marché des encombrants LMMH (275 K€ de CA et 190 K€ de marge nette)
- Tassement des activités de constructions individuelles
- Réduction importante des activités avec Le Mans Métropole Habitat
- Non retenus sur les marchés TE Orne Habitat Juin 2019 (arbitrage politique) et marché d'entretien Décembre 2019 (Déca France - 30 %)
- Non retenus sur les marchés Sarthe Habitat et La Mancelle Décembre 2019 (Prix)

Réussites objectivées :

- Adaptation réussie de la gestion de l'exploitation en l'absence du REX (organisation – coordination – satisfaction clients)
- Dépassement de l'objectif global du Chiffre d'Affaires
- Développement de marchés d'entretien sans AO
 - o En journée :
 - Podeliha – à suivre pour 2020
 - Vinci Autoroutes : de Juin à Octobre (+ 15 K€)
 - o Traditionnels : Ville d'Alençon - Quai de Scène
- Ouverture de marchés nouveaux de Travaux Exceptionnels :
 - o Nettoyage de fin de chantiers avec Vallée (+ 30 K€)
 - o Nettoyage de fin de chantiers avec la Région (+ 20 K€)
 - o Nettoyage de fin de chantiers avec Yeswimmo (signé pour 2021)
 - o Réalisation de nombreux TE suite à devis (Clients marchés entretien)
- Développement et formalisation de notre collaboration avec Renault (+ 70 K€)

2-2 Plan d'actions 2020

2-2-1 - Intégrer notre Responsable d'Exploitation (REX)

Responsable : Directeur

Echéance : à l'arrivée du REX puis suivi mensuel

- Présenter l'équipe Espace72 et les fonctions/missions de tout à chacun (RQF, RRH, CE et Tuteurs sans oublier l'équipe administrative), temps collectif et individuel avec chaque collaborateur
- Expliciter le projet stratégique 2018-2022, ses attendus, le calendrier de mise en œuvre, etc.
- Prévoir un temps de tuilage avec la RRH et le RQF pour découvrir la gestion des marchés (cahiers des charges, gestion quotidienne, noms des interlocuteurs, enjeux et objectifs)
- Rencontrer les clients, fournisseurs, etc. d'Espace72 en Janvier avec le RQF et le Dir
- Faire découvrir l'organisation et le fonctionnement actuels sur le volet Exploitation (forces, faiblesses, menaces et opportunités) au moment du rapport d'étonnement (Fin période d'essai)
- Préciser les objectifs économiques de l'année et découvrir le budget de l'exercice
- Mettre en place l'organisation physique (rapprochement physique de l'Assistante d'Exploitation)

- Se former à l'utilisation de Pégase (en Février), de Mapping Contrôle, de Sphynx logiciel Chronoclean...

2-2-2 - Mettre en œuvre le plan d'actions relatif aux objectifs d'Exploitation

A- Sur les marchés d'entretien,

Chiffre d'Affaires à atteindre : **env. 899 K€**

Plan d'actions 2020

Volet suivi qualité :

- Suivre la GPEC (recrutements, congés, formations, etc.) pour toujours avoir un personnel suffisant (en quantité et en compétences) (RRH-REX)
- Faire former les salariés apprenants aux besoins des marchés (REX/CE & RQF)
- Gérer les stocks des produits d'entretien et leur livraison pour éviter les ruptures (REX et CE)
- Etre à l'écoute de nos clients et réactifs à leur demande (REX et RQF)
- Planifier les contrôles périodiques et contradictoires chez les clients importants (ex. Adapéi, Montjoie, Tarmac) ou stratégiques (ex Podéliha) en vue de nous assurer de leur satisfaction (REX/CE/RQF).
- Mettre en place une équipe volante permanente pour reprendre les imperfections relevées lors des visites de contrôle, faire des tâches de TE (Vitrerie, etc.) et surtout suppléer aux pieds levés les absents (REX).
- Organiser et planifier les interventions ponctuelles des équipes volantes pour respecter les échéances (REX et CE)
- Mettre en place une nouvelle organisation pour l'équipe Atribus et Aire de Repos Autoroute (DIR et REX)
- Prévoir le remplacement de la tutrice de l'ESGT (départ en retraite fin Mai de Marianne). L'idée étant d'avoir un temps de tuilage d'un à deux mois. Cette personne deviendra référente également du site de l'Adapéi des Hautes Fontaines (RRH – REX – CE)

Volet gestion financière :

- Actualiser les prix 2020 en les indexant sur les évolutions salariales prévues (AD)
- Organiser la gestion des marchés pour qu'ils deviennent tous rentables (REX et CE)
- Mettre en place des outils de suivi/contrôle financier (Comptable/REX/RQF)
- Mettre en place des actions de formation à l'entretien/maintenance du matériel (REX)
- Mettre en place des carnets de suivi pour l'entretien/maintenance dudit matériel (REX)
- Maîtriser les avoirs à un niveau très faible (REX et RQF)
- Suivre la charge de travail des équipes (en modulation de temps de travail ou non) pour éviter le paiement d'heures supplémentaires (REX)
- Contrôler la rentabilité de chaque marché (REX/Comptable).

Volet développement :

- Présenter à nos actuels clients notre offre technique élargie (petite maintenance, entretien du linge, espaces verts, vitrerie, etc.) (REX - CE et RQF)
- Suivre les contacts établis avec les Mairies locales pour contractualiser sous forme de marchés réservés (Le Mans – site des Bords de l’Huisne / La Chapelle St Aubin – complexe sportif / Coulaines – marchés de vitrerie / St Saturnin – marchés divers) (DIR - REX)
- Renforcer nos collaborations avec Inalta et Adapéi (Linge de maison/Vitrerie)
- Définir une stratégie commerciale basée sur les politiques de réseaux et de valeurs partagées (Partenaires - Club ESS – Projet Régional avec les 5 EI avec une mutualisation des fichiers clientèles – Club Provalis dans le cadre du RSE) sans oublier de se rapprocher d’anciens clients (Sarthe Habitat – La Mancelle d’Habitation) (DIR - REX)
- Promouvoir les évolutions du Code des Marchés Publics sur le volet Clauses Sociales auprès des donneurs d’ordre public (ex. Le Mans Métropole) (DIR)
- Assurer un suivi relationnel avec les Chargés de mission Clauses Sociales (DIR)
- Conduire une veille sur les Appels d’Offres (DIR)

B- Sur le volet Travaux Exceptionnels,

Nota bene : ces travaux sont économiquement plus rémunérateurs lorsqu’ils sont bien négociés et bien gérés ensuite. Contrairement aux marchés d’entretien, ils permettent aux Entreprises de Propreté de faire un peu de marge. Ils sont donc importants pour le bien-être économique d’Espace72.

Il faut regarder cette activité de façon analytique avec :

- Les Travaux Exceptionnels d’un côté,
- Le Lavage et la Préparation des voitures de l’autre.

Les Travaux Exceptionnels :

Chiffre d’Affaires à atteindre : **445 K€**

- Prestations nettoyage Le Mans Métropole Habitat : 300 K€ (contre 335 K€)
- Prestations nettoyage Orne Habitat : 10 K€
- Prestations nettoyage Maisons France Confort : 15 K€
- Prestations complémentaires avec des clients habituels : 20 K€
- Prestations de nettoyage de fin de chantiers : 60 K€
- Diversifications (à travailler) : 40 K€

Plan d’actions 2020 :

Volet suivi qualité :

- Suivre la GPEC (recrutements, congés, formations, etc.) pour toujours avoir un personnel suffisant (en quantité et en compétences) (REX)

- Faire former les salariés apprenants aux besoins des marchés (ex. Espaces verts, ponçage parquets, etc.) (REX – CE - Tuteurs & RQF)
- Gérer les stocks des produits d'entretien pour éviter les ruptures (REX)
- Etre à l'écoute de nos clients et réactifs à leur demande (REX)
- Etre à l'écoute et réactifs quant aux demandes de nos équipes (RE)

Volet gestion financière :

- Actualiser les prix 2019 en les indexant sur les évolutions salariales prévues (AD)
- Mettre en place des outils de suivi/contrôle financier (Comptable/REX/RQF)
- Observer et optimiser l'organisation des interventions afin d'éviter les pertes de temps (REX) :
 - o Distribuer les bons par quartiers,
 - o Organiser la récupération des clés,
 - o Préparer les véhicules pour éviter les absences de produits ou matériels,
 - o Appeler préalablement les loges pour s'assurer de la fin des travaux,
 - o Contrôler les garanties demandées par nos clients et mettre en œuvre les actions correctives en interne
 - o etc.
- Mettre en place des actions de formation à l'entretien/maintenance du matériel (REX)
- Mettre en place des carnets de suivi pour l'entretien/maintenance dudit matériel (REX)
- Suivre la consommation des produits et matériels fournis à nos collaborateurs (REX)
- Répartir la charge de travail des équipes (en modulation de temps de travail) pour éviter le paiement d'heures supplémentaires ou des récupérations importantes déstabilisatrices de l'organisation (REX)
- Contrôler la rentabilité de chaque marché (REX/Comptable).

Volet développement :

- Déployer une stratégie de veille économique (alerte sur portails d'E Marchés – surveillance des travaux lors des déplacements en ville – etc.) (DIR - REX)
- Diversifier nos clients en assurant la promotion de nos savoirs faire techniques en matière de remise en état. Chaque prestation doit avoir un plan d'actions par rapport aux clients cibles (ex. les Architectes, Economistes de la Construction, Constructeurs BTP, Constructeurs de maisons neuves, Entreprises de Peinture, etc.) (DIR - REX)
- Renforcer nos relations actuelles avec notre clientèle en apportant une offre de service élargie (espaces verts, etc.) (REX)
- Suivre de façon systématique la gestion des devis en relançant les clients dans les 15 jours suivant l'émission d'un devis (REX)

Ne pas s'interdire de repenser la gestion des Travaux Exceptionnels en termes de compétences et non plus de volume d'activités uniquement. Ne pas occulter la réflexion sur une autonomie de gestion de l'équipe volante des marchés d'entretien (ex Skate Park).

Ex. : Equipe spécialisée nettoyage de fin de chantiers (MFC, Vallée, etc.) – Equipe spécialisée dans les nettoyages de logements entre deux locations (LMMH) - Equipe spécialisée pour espaces verts – Equipe spécialisée dans les remises en état (vitrierie, parquets, etc.) – etc.

Lavages et prestations esthétiques des Automobiles

Chiffre d’Affaires à atteindre : **env. 210 K€**

- Renault prépa esthétique (5 voitures/jour x 5 j x 4.3333 x 12 mois x 80 €) : 103 K€
- Renault prépa rapide & photos (10 voitures/jour x 5 j x 4.333 x 12 mois x 33€) : 86 K€
- Conseil Départemental : 10 K€
- Citya : 500 €
- Particuliers – Staffmatch - etc. : 500 €
- Diversification (à travailler) : à minima 10 K€

Plan d’actions 2020 :

Point de vigilance : nous sommes très dépendants d’un seul donneur d’ordre (Renault).

Volet suivi qualité :

- Aseoir notre organisation en inscrivant dans la durée le Moniteur (DIR – REX - CE)
- Se former aux techniques du nettoyage à la vapeur pour optimiser la qualité de la prestation et l’efficience économique (REX - CE)
- Développer un process qualité garant de la durée des relations (ex. contrôle véhicule en amont et en aval, etc.) (REX - CE)

Volet gestion financière :

- Maintenir la contribution de la franchise ou accepter son évolution si aide réelle au développement (DIR)
- Mettre en place des outils de gestion pour mesurer la rentabilité (Comptable – REX – CE)

Volet développement :

- Diversifier nos DO sur des prestations identiques ou similaires (Camping cariste – Vendeurs voitures sans permis – etc.) (REX – CE)
- Proposer notre offre sur des marchés de services (Conciergeries d’Entreprises) (DIR)

3- Administration et Gestion d'Espace72

Responsables : Directeur, Assistante de Direction et Comptable

Echéance : 2020

Sur le volet Administratif et Gestion, ce service va devoir se redessiner du fait de :

- L'évolution du poste d'Assistante Administrative vers des fonctions d'Assistante d'Exploitation
- La formation puis mise en place de Pégase (contrats, suivi des heures, facturation, etc.)

Sur le volet Comptable, de façon plus spécifique, nous allons :

- Etre accompagné par un Cabinet juridique pour choisir l'évolution structurelle d'Espace72
- Mettre en place toutes les actions/mesures sociales, juridiques et comptables inhérentes à ce futur schéma structurel
- Rédiger et faire valider la rédaction d'un accord de modulation du temps de travail des temps plein et partiel
- Définir les seuils de rentabilité des trois grands domaines d'activité : coût de revient horaire de l'entretien, des travaux exceptionnels et du secteur automobile
- Suivre et renseigner les tableaux de bord de pilotage au regard d'indicateurs de la profession
- Choisir et installer (potentiellement) un logiciel de comptabilité et de paie plus efficient à l'aube du 1^{er} Janvier 2021

4- Ressources Humaines d'Espace72

Responsable : Directeur et RRH

Echéance : 2020

Nombre d'ETP en CDDI

2019 : 34.5 ETPi conventionnés

2020 : 34.5 ETPi + demande de 5.5 ETPi supplémentaires pour absorber les temps de formation interne/externe des Salariés apprenant et pour développer nos activités.

Formations internes/externes

En 2019 : 24 actions de formation – 52 bénéficiaires – 38 920 € investis

Formations à finaliser :

- Prise en main de Pégase (5 jours à partir de Février) et Clair & Nett (2 jours – dates à caler)
- Prévention des risques liés à l'amiante (à finaliser côté REX)
- Techniques de remise en état de Parquet (Didier Lelong – formation suspendue)
- CQP AERP – CACES Nacelle à finaliser (Alexandra Lepinay et Georges Antunes Pinto)

13

- CQP Chef de Site à finaliser (Alexandra Lepinay)
- Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté à finaliser (11 salariés)
- Ré-inventer son Entreprise à finaliser (Pascal Gahéry)
- Devenir Référent AFEST à finaliser (Virginie Baguelin et Gilles Blandin)

En 2020 :

- Accompagnement C-Campus pour la mise en œuvre d'outils d'apprentissages adaptés à un public ne maîtrisant pas ou peu la langue française
- Accompagnement INHNI des exploitants aux outils et posture pédagogiques de la formation en situation de travail

Par ailleurs, un planning prévisionnel pour les salariés apprenant a été établi pour la dispense de formations internes et/ou externes.

Entretiens et réunions de suivi des actions à conduire et objectifs à atteindre

Ces temps d'entretien et de réunions doivent servir à accompagner le déploiement du plan d'actions et du projet stratégique d'Espace72. Un tableau recense ces temps d'entretien individuel du :

- Directeur avec la Compta, l'AD, la RRH, le REX et le RQF
- REX avec ces 4 CE (Christelle, Houria, Christan et Yssouf)
- REX/RQF/RRH avec les Tuteurs

De la même façon, des réunions d'équipes seront organisées tous les deux mois pour faire le point sur les activités, faire des rappels sur l'organisation et le fonctionnement et enfin finir par un état des lieux des projets de chaque salarié apprenant.

Gestion des congés payés

Pour gérer au mieux notre organisation et répondre aux besoins de nos clients, je vous demande un planning prévisionnel de vos congés sur l'année 2020. Ainsi, nous pourrons voir les points d'achoppements et les discuter rapidement pour que tout se passe bien.

Animations d'équipes, vie sociale

Durant l'année, plusieurs évènements seront réalisés associant l'ensemble du personnel ou l'équipe encadrante et les tuteurs :

- Soirée début d'année le 25 Janvier prochain
- Barbecue estival
- Fête des voisins ?
- Pot de départ avant Noël

5- Candidature à la Certification RSEi (ISO 26000)

Responsable : Directeur – AD – RQF – RRH - REX

Echéance : 2020

Pendant de nombreuses années, et ce jusqu'au 31 décembre 2018, Espace72 était certifiée AFAQ EI. Le réseau des Entreprises d'Insertion a travaillé avec AFNOR Certification à la mise en place du Label RSEi. Ce label est une déclinaison de la norme internationale ISO 26000 adaptée aux entreprises inclusives.

Le référentiel se décline en 5 Chapitres :

- 1- La gouvernance et le projet d'entreprise
- 2- Le management des ressources humaines
- 3- La Mission d'Inclusion : favoriser l'emploi durable des personnes vulnérables
- 4- Le management des enjeux environnementaux
- 5- Mesure, analyse et amélioration continue

Cette certification pourrait être une mise en forme du travail que nous devons conduire sur 2020 et suivantes.

6- Communication d'Espace72

Responsable : Directeur

Echéance : 2020

Avec un projet stratégique nouveau, Espace72 devait revisiter sa stratégie et ses outils de communication en 2018. Cela devait trouver un prolongement en 2019 qui n'aura été.

En 2020, nous mettrons l'accent sur la communication grand public. En effet, il nous faut communiquer vers l'extérieur pour faire savoir qui nous sommes et ce que nous faisons.

Notre expérimentation AFEST suivie par l'Etat et la Région sera l'occasion d'organiser un temps de présentation du projet. La Présidente de Région sera approchée par Hervé Arnould et son associée.

De la même façon, nous devons mettre en exergue des partenariats s'inscrivant dans des politiques de Responsabilités Sociétales et Environnementales (ex. Optique 2000, Renault) ou dans des choix de politiques locales comme des Marchés Réservés (ex. Ville du Mans avec Skate Park)

On s'appuiera sur les supports classiques dès qu'un évènement (validation diplômes, obtention d'un emploi, etc.) le permettra.

7- Vie de réseaux d'Espace72

Responsable : Directeur

Echéance : 2020

1 : Fédération Régionale des Entreprises d'Insertion (FREI)

La vie de réseau est fondamentale pour être informée sur les négociations nationales lors de réformes (Formation, IAE, etc.) et évoquer des collaborations/mutualisations/partage d'informations avec des Entreprises régionales.

Espace72 siège en tant que Vice-Président de la FREI.

A ce titre, elle siège à :

- La Commission Politique
- La Commission Emploi/Formation/Accompagnement
- Le Comité d'Inclusion Départemental (ex. CDIAE) de la Sarthe

Par ailleurs, l'action régionale - débutée en 2018 avec les 5 EI œuvrant dans le secteur de la Propreté – se poursuit avec la volonté de développer des actions commerciales sur ce nouvel exercice. Ce groupe de travail a trouvé une résonance nationale avec toutes les EI œuvrant dans le secteur de la Propreté. Objectifs : peser sur la branche Propreté pour obtenir le soutien du FARE pour notre mission d'IAE.

En 2020, l'enjeu porte sur le cadrage de l'AFEST tant au niveau National que Régional (définition d'un cahier des charges, sorte de labellisation - Identification des sources de financement de Droit commun – etc.). Je devrais porter une veille importante sur cette thématique et essayer d'investir dans ces groupes de travail.

2 : Club ESS de Le Mans Métropole

Y être membre, c'est l'occasion d'être associé à des réflexions et actions de promotion des acteurs du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

Espace72 est associée à deux groupes de travail :

- Projet de création d'une conciergerie d'Entreprises mancelles en offrant un package de services autour des activités portées par ses membres (lavage et préparation esthétique des voitures)
- Projet de création d'une « structure » pouvant offrir le service aux entreprises de la collecte, du tri et de la valorisation de leurs déchets (5 flux)

3 : Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualifications de la Propreté du Mans

Y être membre, c'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les dirigeants d'Entreprises locales de Propreté tout en travaillant sur des collaborations avec le GEIQ lui-même (suite de parcours pour nos salariés apprenants).

16

De ce fait, Espace72 siège dans cette instance en tant qu'Administratrice. Espace72 est membre de la gouvernance et participe – de ce fait - à la définition des orientations stratégiques du GEIQ.

Dans notre situation, l'objectif est de montrer que nos structures sont complémentaires et non concurrentes au regard de la branche professionnelle. Les GEIQ ont été instituées par la FEP au même titre que l'INHNI est l'organisme de formation de la branche.

4 : Club Provalis, Association Le Mans Nord Entreprises

Espace72 est située sur le territoire de cette Zone d'activités et commerciales. Y être membre, c'est l'occasion de rencontrer ses voisins et de participer à la vie de son territoire.

De ces rencontres, l'objectif sera de déployer des rapprochements économiques avec les membres.

8- Plan d'Investissements 2020 d'Espace72

Espace72 doit définir une politique d'investissements garante de son adaptation aux exigences et évolutions innovantes du secteur tout en assurant son efficacité économique et environnementale

- Conduire une veille sur les produits de nettoyage écologique
- Attribuer le véhicule Chronoclean à Christan
- Acheter ou louer un véhicule (électrique ou hybride) pour l'équipe des volants
- Investir dans des matériels facilitant la gestion des marchés et conduisant à une meilleure productivité (ex. IMOP). Ces investissements pourraient trouver des ressources financières du côté de la CARSAT pour des équipements à l'attention de personnes RQTH (cofinancement à 80 % : Samuel – Stéphane – Jean Yves)
- Aménager le poste de Vanessa

Conclusion/Introduction/Développement ?

Il est entendu que ces objectifs et son plan d'actions n'avaient pas intégré cet arrêt du temps inhérent au Covid-19.

Les objectifs – pour certains – seront difficilement atteignables sur l'année civile et d'autres pourraient/pourront simplement être décalés dans le temps.

C'est un nouveau challenge pour Espace72

A suivre

**RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous présenter, vous commenter, et soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019.

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

- L'accueil, le suivi, l'accompagnement et la formation de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles face à l'emploi. Elles sont embauchées dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion,
- Au travers d'une activité - support d'une remobilisation au travail et d'un accompagnement vers l'emploi durable – basée sur des prestations d'entretien et/ou de travaux de remise en état.

Bilan des Ressources Humaines d'Espace72

Evolution du poste d'Animatrice Socioprofessionnelle vers un poste de Responsable emploi et développement RH, dans le cadre d'un CDI avec un statut Cadre, pour l'accompagnement des salariés en insertion.

Intégration de deux Salariés apprenant en CDI Tuteurs :

Départ de Jérôme Fournie au 1^{er} Avril 2019, repris dans le cadre de l'Annexe7 par SOS Environnement, entreprise attributive du marché des encombrants de Le Mans Métropole Habitat.

Après le départ de deux Tuteurs en 2018, et pour permettre le développement d'activités nouvelles suite à la perte du marché de LMMH Encombrants, deux salariés ont rejoint l'équipe dans le cadre de Contrat de Professionnalisation.

Ils suivent concomitamment de nombreuses formations pour être en capacité de gérer tout type d'activités (CQP AERP , CACES Nacelle, Habilitation électrique et échafaudage, etc.)

Evolution d'un statut de stagiaire Master 2 vers un contrat de Salarié Doctorant

L'étudiant que nous avons accueilli en stage en avril 2018, est devenu Salarié Doctorant en Janvier 2019. Après avoir validé son Master 2, il intègre Espace72 pour conduire une étude doctorale financée pour partie par l'ANRT dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation et de Recherche (CIFRE).

Formations internes/externes

Comme en 2018, l'équipe des Permanents a bénéficié de nombreuses formations pour s'inscrire dans le projet stratégique d'Espace 72. Ces formations internes/externes (env. 130 K€) ont été prises en charge par l'OPCO sur des fonds mutualisés (- 50 ETP) et par des financements exceptionnels de la Région pour l'Ingénierie de l'AFEST.

- Renforcer nos relations actuelles avec notre clientèle en apportant une offre de service élargie (espaces verts, etc.)
- Mettre en place des outils de suivi de notre productivité pour une efficience économique conservée.
- Déployer une stratégie de veille économique (alerte sur portails d'E Marchés – surveillance des travaux lors des déplacements en ville – etc.)
- Suivre de façon systématique la gestion des devis en relançant les clients dans les 15 jours suivant l'émission d'un devis
- Repenser la gestion des Travaux Exceptionnels dans sa globalité en n'occultant pas la réflexion sur l'équipe volante des marchés d'entretien.

L'objectif stratégique (à l'horizon 2022) est de sortir de la dépendance beaucoup trop forte des marchés Le Mans Métropole Habitat (env. 40 % du C.A. global). C'est contraint et forcé que nous avons dû enregistrer une perte forte d'activités (à minima 200 K€) et de 120 % de la marge annuelle d'Espace72. En effet, au 1^{er} Avril 2020, le marché des encombrants de Le Mans Métropole Habitat était alloué à SOS Environnement pour un écart de prix symbolique.

Avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme, Espace72 a développé des prestations connexes qui ont répondu à un besoin et permis de reprendre une partie du Chiffre d'Affaires perdu.

2- Constats sur les lavages et prestations esthétiques des Automobiles, nous sommes à 150 % de l'objectif

Objectifs 2019 : 77 K€ - Réalisé à 117 K€

Plan d'actions 2019 :

- Maintenir la baisse de la contribution de la franchise, qui plus est sur des marchés obtenus par nous-mêmes et sans exploitation du process Chrono Clean
- Asseoir notre organisation en inscrivant dans la durée le Moniteur
- Développer un procès qualité garant de la durée des relations
- Mettre en place des outils de gestion pour mesurer la rentabilité
- Proposer nos services sur des marchés complémentaires offrant une certaine souplesse organisationnelle (Conciergeries d'Entreprises)
- Diversifier nos donneurs d'ordre car la dépendance est (trop) forte avec Renault et le CD72

Depuis mi-novembre 2018, nous avons intégré le réseau Renault. Cela nous a permis de développer notre activité de façon linéaire et même de proposer une offre de service complémentaire en Décembre 2019. Nous avons aujourd'hui 5 collaborateurs à temps plein.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT DE GESTION

Un nouveau responsable est recruté ; il a pris ses fonctions à compter de janvier 2020.
Le covid 19 qui va considérablement affecter l'exercice 2020, mais pour le moment, nous ne saurions dire dans quelle mesure.

SITUATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31/12/19

a) Analyse des résultats de l'exercice

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 font apparaître un *excédent* de 61 412€.

Nous vous communiquons ci-après le détail du bilan et du compte de résultat et sommes à votre disposition pour répondre à toute question.

BILAN

Détail de l'Actif

ACTIFS IMMOBILISES	
incorporelles, corporelles et financières	325 029
ACTIFS CIRCULANT	
Stocks	18 811
Clients et comptes rattachés	353 448
Autres	35 480
Valeurs mobilières de placement	599 013
DIVERS	
Disponibilités	232 142
Charges constatés d'avances	170
TOTAL	1 564 093

Détail du Passif

CAPITAUX PROPRES	
Capital	10 000
Réserves	1 032 752
Résultat de l'exercice	61 412
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT SUR BIENS	1417
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	
Provision pour risques et charges	11 617
DETTES	
Emprunts et dettes assimilés	112 707
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 460
Dettes fiscales et sociales	286 083
Autres dettes	12 645
TOTAL	1 564 093

COMPTE DE RESULTAT*** Produits d'exploitation**

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Produits de service(chiffre d'affaires nets)	1 401 638
Subventions d'exploitation	395 722
Reprise provisions, transfert de charges	24 348
Autres produits	81
TOTAL	1 821 789

*** Charges d'Exploitation**

Achats de MP, autres approvisionnement, et variation du stocks	35 117
Autres achats et charges externes	214 607
Impôt, taxes, et versements assimilées	60 066
Charges de personnel	1 357 438
Dotation aux provisions et amortissements	71 619
Autres charges d'exploitation	3 845
TOTAL	1 742 692

RESULTAT D'EXPLOITATION	79 097
-------------------------	--------

*** Produits financiers et charges financiers**

Produits financiers(intérêts)	2746
Charges financières	802
RESULTAT FINANCIER	1 944

*** Produits et charges exceptionnels**

Produits exceptionnels (cessions)	64
Charges exceptionnelles (cession)	1058
RESULTA EXCEPTIONNEL	-994

Impôts sur les société	18 635
BENEFICE	61412

Le compte de Résultat s'analyse comme :

. Produits d'exploitations :

42 k€ (-2.92%), de baisse du chiffre d'affaires due à la perte du marché des encombrants de Le Mans Habitat, qui représentait 200k€ en 2018.

Mais la perte de ce marché est compensée en partie :

- Par le développement de nouveaux marchés sur 2019,
- Par l'augmentation de l'aide aux postes de + 46k€,
- Par le financement de la mise en œuvre de l'AFEST, par une subvention de 9.2k€,
- Et par le versement d'une subvention de 6.4k€ pour l'accueil du salarié doctorant.

. Charges d'exploitations :

Les charges d'exploitation ont globalement augmenté de 26 k€ (+1.51), et dues principalement à :

- 95K€ (soit + 8.93%) d'augmentation des salaires due à : l'embauche du Responsable emploi et développement RH (poste qui existait à 0.5 ETP et Màd en 2018 par Etic) ; à l'embauche de plus de salariés en insertion (33.83 ETPi en 2019 contre 30 en 2018) et aussi à l'augmentation des congés payés. Par contre, les charges patronales ont diminué de 9.9K€ (-4.69%) grâce à la baisse des taux de cotisation
- 19.7K€ (38%) d'augmentation des dotations aux amortissement due en partie à l'acquisition de véhicules. Il faut noter que les locations de véhicules ont baissé de 14k€ (-55%)

Ces augmentations de charges sont atténuées par la baisse sensible des postes ci-après :

- 48k€ de diminution des autres achats et charges externes (baisse du coût des locations de véhicules de 14€ ; arrêt du personnel détaché (ASP) par Etic de 18k€ ; moins de déchets industriels de 20k€ due à la perte du marché des encombrants)
- 9k€ de baisse d'impôts et taxes due principalement à l'annulation de la taxe d'apprentissage sur 2019 (7.5k€).

Nous constatons un excédent comptable de l'exploitation de 79k€, et un bénéfice de 61k€

b) Analyse de la situation financière

Investissements

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 125 935€. Ils correspondent à l'acquisition de part sociales 40k€, à l'acquisition de véhicules automobile de 70k€ (poursuite de la politique amorcée en 2018), de l'achat de matériels et outillage 8.8k€ (auto-laveuse, nettoyeur à haute pression et échafaudage), et enfin l'acquisition de matériel informatique pour 2.9k€ et de mobiliers pour 2.8k€.

Trésorerie

Les disponibilités et les valeurs de placement s'élèvent à **831 155€** à la clôture de l'exercice (contre 796 950€ en 2018).

La rentabilité des valeurs mobilières de placement de l'Entreprise continue de baisser avec des revenus financiers de 2 746€ (contre 2 894 € en 2018) et la baisse de la charge d'intérêts 802€ (contre 1 504,34€ en 2018).

PERSPECTIVES D'AVENIR

En Décembre 2019, toute l'équipe d'Espace72 s'était donnée plusieurs objectifs que vous découvrirez ci-après et – de façon plus détaillée – dans le rapport d'activités.

La crise sanitaire inhérente au Covid-19 n'avait évidemment pas été imaginée.

Il faudra adapter ces objectifs sociaux, économiques voir même stratégiques à la hauteur des possibles

Evolutions réglementaires et organisationnelles

1) Réglementaire

- Pacte d'Ambition IAE (liste d'évolutions non exhaustive) :
 - Disparition des Comités Départementaux d'IAE (CDIAE)
 - Autonomie des recruteurs : naissance d'un principe de simplification des recrutements des publics IAE. En effet, dès lors que les personnes répondront aux critères administratifs posés, l'agrément (ou la validation) de Pôle Emploi ne sera plus nécessaire. Création des CDDI Seniors : pour permettre l'accompagnement de personnes Seniors vers l'ouverture de droits à la retraite, il sera rendu possible d'accéder à ce dispositif sans limite de temps (contre 24 à 60 mois aujourd'hui).
 - Naissance du Contrat Pro Inclusif : en vue de faciliter l'accès à la certification et/ou la qualification des publics IAE, le contrat pro inclusif sera un contrat de travail incluant une formation en alternance.

La mise en œuvre de ces différentes mesures se fera au fil de l'eau (échéances non définies).

Nota bene – évolution territoriale : Pour envisager un déploiement sur l'Orne, il nous faut obtenir le sésame d'un agrément ornais. La demande est en cours.

- Réforme de la Formation Professionnelle : Notre projet social et économique est centré sur la formation. La réforme définit pour principe de soutenir les Entreprises de moins de 50 ETP. Au-delà, les entreprises financent sur fonds propres. Espace72 se rapproche très fortement de ce seuil. Le risque : perdre l'accès aux fonds mutualisés garant du portage économique du projet Espace72. Espace72 va devoir muter pour ne pas dépasser le seuil de 50 ETP

2) Ressources Humaines

- Intégration d'un Responsable d'Exploitation au 6 Janvier 2020
- Recentrage de l'équipe Cadre sur ces fonctions et missions

3- Objectifs organisationnels

Toute l'organisation va devoir être repensée avec un accent plus fort sur le volet Administratif et Gestion. En effet, ce service va devoir se redessiner du fait de :

- L'évolution du poste d'Assistante Administrative vers des fonctions d'Assistante d'Exploitation
- La mise en place de Pégase (contrats, suivi des heures, facturation, etc.)

4 - Candidature à la Certification RSEi (ISO 26000)

Pendant de nombreuses années, et ce jusqu'au 31 décembre 2018, Espace72 était certifiée AFAQ EI. Le réseau des Entreprises d'Insertion a travaillé avec AFNOR Certification à la mise en place du Label RSEi. Ce label est une déclinaison de la norme internationale ISO 26000 adaptée aux entreprises inclusives.

Le référentiel se décline en 5 Chapitres :

- 1- La gouvernance et le projet d'entreprise
- 2- Le management des ressources humaines
- 3- La Mission d'Inclusion : favoriser l'emploi durable des personnes vulnérables
- 4- Le management des enjeux environnementaux
- 5- Mesure, analyse et amélioration continue

Cette certification pourrait être une mise en forme du travail que nous devons conduire sur 2020 et suivantes.

METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et d'évaluation n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Proposition d'affectation des résultats

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice comptable de 61 412 € qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 412 €	
A la réserve légale	Néant	
Solde	61 412 €	
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	Néant	
Pour former un bénéfice distribuable de		61 412 €
A titre de dividendes		20 000 €
Soit 20 € par part		

Le solde en totalité, au compte « autres réserves » soit 41 412 €

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués sur les 5 derniers exercices se décomposent comme suit :

	2018	2017	2016	2015	2014
Dividende - Total	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	90 000 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Les dépenses et charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, pour 4 206€ correspondant à :

- la part de loyers non déductibles d'un véhicule de location de longue durée (2 058€)
- la provision pour retraite (895€)
- la taxe sur les véhicules de tourisme (1 253€)

Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2019.

Gérance

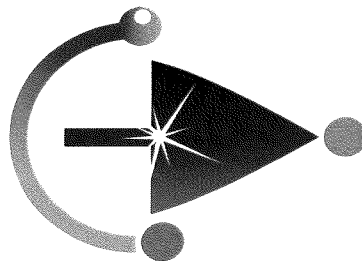
Les fonctions du gérant non associé de la SARL Unipersonnelle ESPACE 72 ne sont pas rémunérées et sont à durée indéterminée conformément à l'article 12 des statuts.

Gérant non associé
Hervé ARNOULD



espace72

Donne du sens à la propreté



l'Europe
s'engage
en France
avec le FSE



Handwritten signature

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

COMPTES ANNUELS 2019

ENTREPRISE DE PROPRETE – ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DE LOCAUX

20 rue des Frères Lumière – 72650 LA CHAPELLE SAINT-AUBIN – Tél : 02 43 76 66 00 – Fax : 02 43 76 00 70

E-mail : espace72@espace72.fr

E.U.R.L. au capital de 10 000 € - R.C.S. 432 635 324 Le Mans – APE 747 Z



COMPTES ANNUELS**SOMMAIRE**

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2019

E.U.R.L. ESPACE 72
20, rue des Frères Lumière
72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

	Pages
- BILAN	
. Actif	1
. Passif	2
- COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	
. Compte de résultat en liste	3
- ANNEXE	4
. Règles et méthodes comptables	5
. Tableau des immobilisations	6
. Tableau des amortissements	7
. Tableau des provisions	8
. Etat des créances et des dettes	9

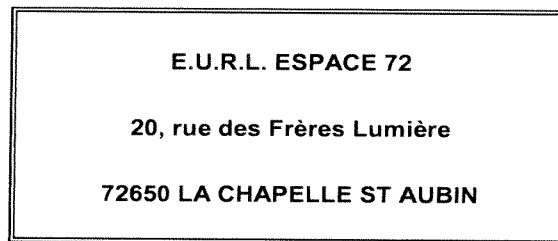
ACTIF	Arrêté au 31/12/2019			31/12/2018
	Durée 12 mois			12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	16 409,23	-11 680,01	4 729,22	7 200,22
Immobilisations Corporelles				
Terrains	42 045,00	-21 445,00	20 600,00	20 600,00
Constructions	271 250,49	-172 315,45	98 935,04	111 266,82
Installations techniques matériel et outillage	81 204,12	-66 790,84	14 413,28	12 472,22
Autres	313 451,52	-170 724,72	142 726,80	115 615,84
Immobilisations Financières				
Participations	40 355,00		40 355,00	235,00
Prêts	1 500,00		1 500,00	
Autres	1 770,00		1 770,00	1 770,00
TOTAL I	767 985,36	-442 956,02	325 029,34	269 160,10
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	18 810,71		18 810,71	8 114,20
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 425,00		1 425,00	241,01
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	354 106,28	-658,16	353 448,12	326 942,77
Autres	34 055,15		34 055,15	122 122,09
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	599 012,75		599 012,75	608 180,00
Disponibilités				
Disponibilités	232 142,36		232 142,36	188 770,24
TOTAL III	1 239 552,25	-658,16	1 238 894,09	1 254 370,31
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	170,00		170,00	425,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	170,00		170,00	425,00
TOTAL GENERAL	2 007 707,61	-443 614,18	1 564 093,43	1 523 955,41

PASSIF	Arrêté au 31/12/2019	
	Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Capitaux Propres		
Capitaux Propres		
Capitaux Propres	10 000,00	10 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves légales	1 000,00	1 000,00
Autres réserves	1 031 751,72	968 456,43
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	61 412,37	83 295,29
Fonds associatif avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 416,69	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodats)		
	TOTAL I	1 062 751,72
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
	TOTAL II	
Provisions pour risques et charge		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	10 722,00	10 722,00
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	895,33	
	TOTAL III	10 722,00
Fonds Dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	TOTAL IV	
Dettes		
Emprunts Obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 683,19	119 712,75
Emprunts et dettes financières divers		
Emprunts et dettes financières divers	24,33	84,80
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 460,30	41 442,05
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	286 083,12	274 156,89
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	12 644,38	15 085,20
	TOTAL V	450 481,69
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion Passif		
	TOTAL VI	
	TOTAL GENERAL	1 523 955,41
		1 564 093,43

	Arrêté au :		31/12/2019		31/12/2018		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)								
Production vendue (services)	1 401 637,90	100,00	1 443 796,27	100,00	-42 158,37	-2,92		
Chiffre d'affaire	1 401 637,90	100,00	1 443 796,27	100,00	-42 158,37	-2,92		
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation	395 721,93	28,23	335 686,01	23,25	60 035,92	17,88		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	24 348,26	1,74	16 101,79	1,12	8 246,47	51,21		
Autres produits	80,51	0,01	44,41	0,00	36,10	81,29		
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1 821 788,60	129,98	1 795 628,48	124,37	26 160,12	1,46		
Charges d'exploitation								
Achats de marchandises								
Variation de stocks	-10 696,51	-0,76	-771,40	-0,05	-9 925,11	1 286,64		
Achat de matières premières et autres	45 813,53	3,27	57 713,63	4,00	-11 900,10	-20,62		
Autres achats et charges externes	214 607,14	15,31	262 396,67	18,17	-47 789,53	-18,21		
Impôts, taxes et versements assimilés	60 065,92	4,29	69 834,70	4,84	-9 768,78	-13,99		
Salaires et traitements	1 156 086,13	82,48	1 061 286,89	73,51	94 799,24	8,93		
Charges sociales	201 351,63	14,37	211 260,18	14,63	-9 908,55	-4,69		
Dotation	71 619,31	5,11	51 849,59	3,59	19 769,72	38,13		
Autres charges	3 845,06	0,27	3 212,50	0,22	632,56	19,69		
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	1 742 692,21	124,33	1 716 782,76	118,91	25 909,45	1,51		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 096,39	5,64	78 845,72	5,46	250,67	0,32		
Opération en commun								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV								
OPÉRATION EN COMMUN								
Produits financiers								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im								
Autres intérêts et produits assimilés	2 745,65	0,20	2 894,30	0,20	-148,65	-5,14		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V M P								
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	2 745,65	0,20	2 894,30	0,20	-148,65	-5,14		
Charges financières								
Charges financières	801,51	0,06	1 503,76	0,10	-702,25	-46,70		
Autres charges financières								
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	801,51	0,06	1 503,76	0,10	-702,25	-46,70		
RÉSULTATS FINANCIERS	1 944,14	0,14	1 390,54	0,10	553,60	39,81		
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	81 040,53	5,78	80 236,26	5,56	804,27	1,00		
Produits exceptionnels								
Sur opération de gestion								
Sur opération en capital	64,44	0,00	8 966,67	0,62	-8 902,23	-99,28		
Reprises/provisions et transfert de char								
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	64,44	0,00	8 966,67	0,62	-8 902,23	-99,28		
Charges exceptionnelles								
Sur opération de gestion			10,62	0,00	-10,62	-100,00		
Sur opération en capital	1 057,60	0,08	1 038,02	0,07	19,58	1,89		
Dotation aux amortissements et aux prov								
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	1 057,60	0,08	1 048,64	0,07	8,96	0,85		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-993,16	-0,07	7 918,03	0,55	-8 911,19	-112,54		
Participation des salariés								
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX								
Impôts sur les bénéfices	18 635,00	1,33	4 859,00	0,34	13 776,00	283,52		
TOTAL X	18 635,00	1,33	4 859,00	0,34	13 776,00	283,52		
PRODUITS	1 824 598,69	130,18	1 807 489,45	125,19	17 109,24	0,95		
CHARGES	1 763 186,32	125,79	1 724 194,16	119,42	38 992,16	2,26		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	61 412,37	4,38	83 295,29	5,77	-21 882,92	-26,27		
Total XI								
Eng à réaliser sur ressources affectés								
Rep ress non utilisées Exe antérieurs								
TOTAL XI								
EXCEDENT OU DÉFICIT	61 412,37	4,38	83 295,29	5,77	-21 882,92	-26,27		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2019



	Pages
1 - Règles et méthodes comptables	5
2 - Tableau des immobilisations	6
3 - Tableau des amortissements	7
4 - Tableau des provisions	8
5 - Etat des créances et des dettes	9

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**METHODES D'EVALUATION
ET
CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'approche par composants a été appliquée dès les comptes 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 3 ans
- Agencements, aménagements :	5 à 10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique :	1 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 5 ans

2) Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du différentiel.

3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	16 409.23		
Immobilisations incorporelles	16 409.23		
Terrains	42 045.00		
Constructions sur sol propre	185 400.00		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	85 850.49		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 444.81		8 759.31
Install générales, agenc. et aménag. divers	14 440.45		
Matériel de transport	196 446.78		69 821.64
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 008.54		5 734.11
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	623 636.07		84 315.06
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	235.00		40 120.00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 770.00		1 500.00
Immobilisations financières	2 005.00		41 620.00
Total Général	642 050.30		125 935.06

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles			16 409.23	
Immobilisations incorporelles			16 409.23	
Terrains			42 045.00	
Constructions sur sol propre			185 400.00	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			85 850.49	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			81 204.12	
Install générales, agenc. et aménag. divers			14 440.45	
Matériel de transport			266 268.42	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			32 742.65	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			707 951.13	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			40 355.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 270.00	
Immobilisations financières			43 625.00	
Total Général			767 985.36	



Amortissements

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 209.01	2 471.00		11 680.01
Immobilisations incorporelles	9 209.01	2 471.00		11 680.01
Terrains	21 445.00			21 445.00
Constructions sur sol propre	119 785.01	6 572.75		126 357.76
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	40 198.66	5 759.03		45 957.69
Installations techniques, matériel et outillage	59 972.59	6 818.25		66 790.84
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	11 411.51	583.49		11 995.00
Matériel de transport	95 107.65	43 727.94		138 835.59
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 760.77	4 133.36		19 894.13
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	363 681.19	67 594.82		431 276.01
Total Général	372 890.20	70 065.82		442 956.02

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 471.00				
Immobilisations incorporelles	2 471.00				
Terrains					
Constructions sur sol propre	6 572.75				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagement	5 759.03				
Installations techniques, matériel et outillage	6 818.25				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements	583.49				
Matériel de transport	43 727.94				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 133.36				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	67 594.82				
Total Général	70 065.82				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				



Provisions

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires		895.33		895.33
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à	10 722.00			10 722.00
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	10 722.00	895.33		11 617.33
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	692.80	658.16	692.80	658.16
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	692.80	658.16	692.80	658.16
Total Général	11 414.80	1 553.49	692.80	12 275.49
Dotations et reprises d'exploitation		1 553.49	692.80	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				



Créances et Dettes

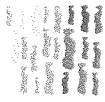
EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	40 355.00		40 355.00
Prêts	1 500.00	1 500.00	
Autres immobilisations financières	1 770.00		1 770.00
Clients douteux ou litigieux	789.79	789.79	
Autres créances clients	353 316.49	353 316.49	
Personnel et comptes rattachés	158.18	158.18	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 686.53	7 686.53	
Etat, impôts sur les bénéfiques			
Etat, TVA	8 877.54	8 877.54	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	25 177.61	25 177.61	
Charges constatées d'avance	170.00	170.00	
Total général	439 801.14	397 676.14	42 125.00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500.00		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	24.33	24.33		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	112 683.19	39 470.95	73 212.24	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 460.30	35 460.30		
Personnel et comptes rattachés	98 735.00	98 735.00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 734.14	90 734.14		
Etat, impôt sur les bénéfiques	9 598.00	9 598.00		
Etat, TVA	88 863.79	88 863.79		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	5 996.90	5 996.90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	12 644.38	12 644.38		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	454 740.03	381 527.79	73 212.24	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	49 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 029.56			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

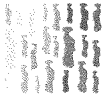
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495





167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T 02 43 40 76 00
F 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ESPACE 72
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €
75 boulevard Lamartine
72000 LE MANS
RCS LE MANS 432 635 324

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESPACE 72 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

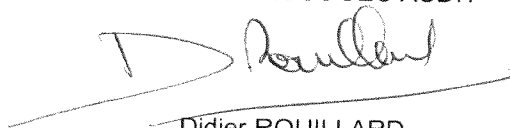
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 5 juin 2020
Pour le Cabinet SOGEC AUDIT



Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes



Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000€

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020

ACTIF	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois			31/12/2018 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	16 409,23	-11 680,01	4 729,22	7 200,22
Immobilisations Corporelles				
Terrains	42 045,00	-21 445,00	20 600,00	20 600,00
Constructions	271 250,49	-172 315,45	98 935,04	111 266,82
Installations techniques matériel et outillage	81 204,12	-66 790,84	14 413,28	12 472,22
Autres	313 451,52	-170 724,72	142 726,80	115 615,84
Immobilisations Financières				
Participations	40 355,00		40 355,00	235,00
Prêts	1 500,00		1 500,00	
Autres	1 770,00		1 770,00	
TOTAL I	767 985,36	-442 956,02	325 029,34	269 160,10
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	18 810,71		18 810,71	8 114,20
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 425,00		1 425,00	241,01
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	354 106,28	-658,16	353 448,12	326 942,77
Autres	34 055,15		34 055,15	122 122,09
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	599 012,75		599 012,75	608 180,00
Disponibilités				
Disponibilités	232 142,36		232 142,36	188 770,24
TOTAL III	1 239 552,25	-658,16	1 238 894,09	1 254 370,31
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	170,00		170,00	425,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL IV	170,00		170,00	425,00
TOTAL GENERAL	2 007 707,61	-443 614,18	1 564 093,43	1 523 955,41

PASSIF	Arrêté au 31/12/2019		31/12/2018
	Durée 12 mois		12 mois
Capitaux Propres			
Capitaux Propres			
Capitaux Propres	10 000,00		10 000,00
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves légales	1 000,00		1 000,00
Autres réserves	1 031 751,72		968 456,43
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	61 412,37		83 295,29
Fonds associatif avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle tiers financeurs			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 416,69		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodats)			
	TOTAL I	1 105 580,78	1 062 751,72
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
	TOTAL II		
Provisions pour risques et charge			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques	10 722,00		10 722,00
Provisions pour charges			
Provisions pour charges	895,33		
	TOTAL III	11 617,33	10 722,00
Fonds Dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
	TOTAL IV		
Dettes			
Emprunts Obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 683,19		119 712,75
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes financières divers	24,33		84,80
Avances et acomptes recus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 460,30		41 442,05
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales	286 083,12		274 156,89
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)	12 644,38		15 085,20
	TOTAL V	446 895,32	450 481,69
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion Passif			
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		1 564 093,43	1 523 955,41

	Arrêté au :		31/12/2019		31/12/2018		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)								
Production vendue (services)	1 401 637,90	100,00	1 443 796,27	100,00	-42 158,37	-2,92		
Chiffre d'affaire	1 401 637,90	100,00	1 443 796,27	100,00	-42 158,37	-2,92		
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation	395 721,93	28,23	335 686,01	23,25	60 035,92	17,88		
Reprises/prov & amort. transf. de charge	24 348,26	1,74	16 101,79	1,12	8 246,47	51,21		
Autres produits	80,51	0,01	44,41	0,00	36,10	81,29		
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1 821 788,60	129,98	1 795 628,48	124,37	26 160,12	1,46		
Charges d'exploitation								
Achats de marchandises								
Variation de stocks	-10 696,51	-0,76	-771,40	-0,05	-9 925,11	1 286,64		
Achat de matières premières et autres	45 813,53	3,27	57 713,63	4,00	-11 900,10	-20,62		
Autres achats et charges externes	214 607,14	15,31	262 396,67	18,17	-47 789,53	-18,21		
Impôts, taxes et versements assimilés	60 065,92	4,29	69 834,70	4,84	-9 768,78	-13,99		
Salaires et traitements	1 156 086,13	82,48	1 061 286,89	73,51	94 799,24	8,93		
Charges sociales	201 351,63	14,37	211 260,18	14,63	-9 908,55	-4,69		
Dotation	71 619,31	5,11	51 849,59	3,59	19 769,72	38,13		
Autres charges	3 845,06	0,27	3 212,50	0,22	632,56	19,69		
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	1 742 692,21	124,33	1 716 782,76	118,91	25 909,45	1,51		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	79 096,39	5,64	78 845,72	5,46	250,67	0,32		
Opération en commun								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV								
OPÉRATION EN COMMUN								
Produits financiers								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés	2 745,65	0,20	2 894,30	0,20	-148,65	-5,14		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P								
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	2 745,65	0,20	2 894,30	0,20	-148,65	-5,14		
Charges financières								
Charges financières	801,51	0,06	1 503,76	0,10	-702,25	-46,70		
Autres charges financières								
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	801,51	0,06	1 503,76	0,10	-702,25	-46,70		
RESULTATS FINANCIERS	1 944,14	0,14	1 390,54	0,10	553,60	39,81		
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	81 040,53	5,78	80 236,26	5,56	804,27	1,00		
Produits exceptionnels								
Sur opération de gestion								
Sur opération en capital	64,44	0,00	8 966,67	0,62	-8 902,23	-99,28		
Reprises/provisions et transfert de char								
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	64,44	0,00	8 966,67	0,62	-8 902,23	-99,28		
Charges exceptionnelles								
Sur opération de gestion			10,62	0,00	-10,62	-100,00		
Sur opération en capital	1 057,60	0,08	1 038,02	0,07	19,58	1,89		
Dotation aux amortissements et aux prov.								
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	1 057,60	0,08	1 048,64	0,07	8,96	0,85		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-993,16	-0,07	7 918,03	0,55	-8 911,19	-112,54		
Participation des salariés								
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX								
Impôts sur les bénéfices	18 635,00	1,33	4 859,00	0,34	13 776,00	283,52		
TOTAL X	18 635,00	1,33	4 859,00	0,34	13 776,00	283,52		
PRODUITS	1 824 598,69	130,18	1 807 489,45	125,19	17 109,24	0,95		
CHARGES	1 763 186,32	125,79	1 724 194,16	119,42	38 992,16	2,26		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	61 412,37	4,38	83 295,29	5,77	-21 882,92	-26,27		
Total XI								
Eng à réaliser sur ressources affectées								
Rep ress non utilisées Exe antérieurs								
TOTAL XI								
EXCEDENT OU DÉFICIT	61 412,37	4,38	83 295,29	5,77	-21 882,92	-26,27		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier au 31 décembre 2019

E.U.R.L. ESPACE 72
20, rue des Frères Lumière
72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

	Pages
1 - Règles et méthodes comptables	5
2 - Tableau des immobilisations	6
3 - Tableau des amortissements	7
4 - Tableau des provisions	8
5 - Etat des créances et des dettes	9

sogecaAUDIT
CONSEIL D'ANALYSE AUX COMPTES

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**METHODES D'EVALUATION
ET
CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'approche par composants a été appliquée dès les comptes 2006.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 3 ans
- Agencements, aménagements :	5 à 10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique :	1 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans
- Matériel et outillage :	3 à 5 ans

2) Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du différentiel.

3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	16 409.23		
Immobilisations incorporelles	16 409.23		
Terrains	42 045.00		
Constructions sur sol propre	185 400.00		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales. agenc. et aménag. des constructions	85 850.49		
Installations techniques. matériel et outillage industriels	72 444.81		8 759.31
Install générales. agenc. et aménag. divers	14 440.45		
Matériel de transport	196 446.78		69 821.64
Matériel de bureau et informatique. mobilier	27 008.54		5 734.11
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	623 636.07		84 315.06
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	235.00		40 120.00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 770.00		1 500.00
Immobilisations financières	2 005.00		41 620.00
Total Général	642 050.30		125 935.06

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles			16 409.23	
Immobilisations incorporelles			16 409.23	
Terrains			42 045.00	
Constructions sur sol propre			185 400.00	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales. agenc. et aménag. des constructions			85 850.49	
Installations techniques. matériel et outillage industriels			81 204.12	
Install générales. agenc. et aménag. divers			14 440.45	
Matériel de transport			266 268.42	
Matériel de bureau et informatique. mobilier			32 742.65	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			707 951.13	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			40 355.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 270.00	
Immobilisations financières			43 625.00	
Total Général			767 985.36	

14 05 202009 30 06 Annexe Immobilisations v1 0

 **sogec AUDIT**
SOCIÉTÉ D'AUDIT

Page 1



Amortissements

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 209.01	2 471.00		11 680.01
Immobilisations incorporelles	9 209.01	2 471.00		11 680.01
Terrains	21 445.00			21 445.00
Constructions sur sol propre	119 785.01	6 572.75		126 357.76
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	40 198.66	5 759.03		45 957.69
Installations techniques, matériel et outillage	59 972.59	6 818.25		66 790.84
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	11 411.51	583.49		11 995.00
Matériel de transport	95 107.65	43 727.94		138 835.59
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 760.77	4 133.36		19 894.13
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	363 681.19	67 594.82		431 276.01
Total Général	372 890.20	70 065.82		442 956.02

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 471.00				
Immobilisations incorporelles	2 471.00				
Terrains					
Constructions sur sol propre	6 572.75				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements	5 759.03				
Installations techniques, matériel et outillage	6 818.25				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements	583.49				
Matériel de transport	43 727.94				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 133.36				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	67 594.82				
Total Général	70 065.82				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires		895.33		895.33
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à	10 722.00			10 722.00
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	10 722.00	895.33		11 617.33
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	692.80	658.16	692.80	658.16
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	692.80	658.16	692.80	658.16
Total Général	11 414.80	1 553.49	692.80	12 275.49
Dotations et reprises d'exploitation		1 553.49	692.80	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Créances et Dettes

EURL ESPACE 72

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	40 355.00		40 355.00
Prêts	1 500.00	1 500.00	
Autres immobilisations financières	1 770.00		1 770.00
Clients douteux ou litigieux	789.79	789.79	
Autres créances clients	353 316.49	353 316.49	
Personnel et comptes rattachés	158.18	158.18	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 686.53	7 686.53	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA	8 877.54	8 877.54	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	25 177.61	25 177.61	
Charges constatées d'avance	170.00	170.00	
Total général	439 801.14	397 676.14	42 125.00
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 500.00		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	24.33	24.33		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	112 683.19	39 470.95	73 212.24	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 460.30	35 460.30		
Personnel et comptes rattachés	98 735.00	98 735.00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 734.14	90 734.14		
Etat, impôt sur les bénéfices	9 598.00	9 598.00		
Etat, TVA	88 863.79	88 863.79		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	5 996.90	5 996.90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	12 644.38	12 644.38		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	454 740.03	381 527.79	73 212.24	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	49 000.00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 029.56			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				